

**PROJET DE CONSTRUCTION  
ET D'EQUIPEMENT DE LA CASE DE SANTE  
*SANCTA LUCIA*  
A AGOU KEBO AGBLODOME**



**Novembre 2017**

**PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE LA CASE DE SANTE  
SANCTA LUCIA A AGOU KEBO AGBLODOME**

Préfecture : <b>AGOU</b>	Domaine d'intervention : <b>SANTE COMMUNAUTAIRE</b>	
Canton : <b>KEBO</b>		
Village : <b>AGBLODOME</b>		
Exécution : <b>COMITE VILLAGEOIS DE DEVELOPPEMENT D'AGOU KEBO AGBLODOME</b>		
Bénéficiaires : <b>POPULATIONS DES VILLAGES D'AGOU KEBO AGBLODOME ET DOMEFEME</b>		
Objectif du projet : <b>Amélioration du cadre et des conditions de vie des populations d'Agblodomé, Doméfémé et des villages environnants</b>		
Coût estimé :	Financement recherché :	
Construction : <b>10,175,083 FCFA (15,512 Euros)</b>	<b>8,775,083 FCFA (13,378 Euros) + Equipements</b>	
Equipements : <b>PM</b>	Contribution des communautés : <b>1,400,000 FCFA (2,134 Euros)</b>	Source de Financement : <b>CVD, RESSORTISSANTS, ASSOCIATIONS SOLA, CICC ET MILENOVISSI</b>
Description sommaire du projet <b>-Construction d'un bâtiment sur 89,20m<sup>2</sup></b> <b>-Equipement en matériels et appareils médicaux</b> <b>-Formation à la maintenance de l'ouvrage et des matériels</b> <b>-Mise en place et renforcement des capacités du comité de gestion de la case de santé</b>		
Durée d'exécution :	Date souhaitée de démarrage :	
<b>18 MOIS</b>	<b>10 JANVIER 2018</b>	

## I - CONTEXTE

Agblodomé et Doméfémé sont deux villages du canton de Kebo dans la préfecture d'Agou. Ce canton occupe tout l'axe central du flanc sud-ouest du mont Agou<sup>1</sup>.

Les deux villages situés environ à 450 m et 550 m d'altitude sont distants d'environ 6 km de Gadzéfé (Agou Gare), chef-lieu de la préfecture et à près de 20 km de la ville de Kpalimé. Ils ont pour voisins directs les villages de Dzigbé au Nord, Toe et Apeyéyéme au Sud-Ouest, Dalavé au Sud-Est, Kpéta et Dogbadzi à l'Ouest.

Leurs populations sont estimées à 500 habitants pour Agblodomé et 150 habitants pour Doméfémé. Elles pratiquent une agriculture de subsistance dominée par la culture du maïs, de l'igname, du manioc, du taro, du haricot, etc. pour l'autosuffisance alimentaire. Les cultures de rente sont le café, le cacao, le palmier à huile, auxquelles s'ajoutent les fruits (banane, plantain, avocat, orange), mais aussi la canne à sucre qui font la renommée du canton, au-delà de ses limites géographiques proches, voire au-delà des frontières nationales.

Enfin, Agblodomé et Doméfémé sont les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> villages du canton dans l'ordre de création après Dzigbe, Kpéta, Toe, Dalavé et avant Dogbadzi et Apéyéyéme.

Afin de mobiliser les ressources humaines et financières internes nécessaires à l'exécution des projets de développement communautaires, il a été institué le concept *DUNENYO*, pour rassembler tous les originaires des deux villages, chaque année. Ainsi, depuis 1979, au cours du mois d'août, les ressortissants des deux villages, se rendent au bercail, aux côtés de leurs frères, cousins et parents pour suivre et évaluer les actions de développement qu'ils ont entreprises, analyser les défis et définir les priorités aux fins du développement communautaire.

A l'occasion de la célébration de *DUNENYO*, chaque fils des deux villages cotise, soit un minimum de 2.000 FCFA par adulte résidant dans l'un des deux villages et un minimum de 5.000 FCFA pour chaque adulte ressortissant des deux villages.

De 1979 à 2017, la célébration de *DUNENYO* a permis de mobiliser plus de vingt millions (20.000.000) de FCFA, soit environ trente mille cinq cents (30.500) euros, pour la réalisation des projets suivants :

- La construction de latrines publiques ;
- L'aménagement de la piste communautaire pour désenclaver le village Agblodomé (grâce aux travaux communautaires) ;
- L'achat de poteaux et de matériels électriques pour l'électrification des villages à partir d'un groupe électrogène ;
- L'achat d'équipements de plomberie pour connecter le village Agblodomé à un réseau d'adduction d'eau potable ;
- L'aménagement des sentiers pour faciliter l'accès aux deux villages ;
- L'achat et l'implantation d'un moulin à maïs ;
- L'achat et la distribution de fournitures scolaires ;
- Etc.

## II - JUSTIFICATION

Depuis 1990 le Gouvernement du Togo a entrepris une réforme de son système de santé à travers la déclaration de politique sectorielle sur la santé et la déclaration d'une approche de

---

<sup>1</sup> Point le plus culminant du Togo avec ses 987 m

système de santé fondée sur les Soins de Santé Primaires (SSP) et axée sur la participation communautaire. Plusieurs politiques et plans stratégiques ont été développés et mis en œuvre par le Ministère de la santé (MS), avec l'appui des autres acteurs, les années suivantes, visant à améliorer le secteur de la santé. Cependant, le système de santé est toujours peu performant ; des inégalités dans l'accès aux soins essentiels de qualité et d'utilisation persistent.

L'état nutritionnel et de santé de la population reste donc précaire. Au cours des deux dernières décennies, les indicateurs notamment ceux relatifs à la santé de la mère et de l'enfant n'ont connu que peu d'amélioration ou se sont parfois dégradés. Les maladies aiguës infantiles évitables, les complications de l'accouchement, les carences nutritionnelles et les maladies endémiques sont en grande partie responsables de la morbidité et de la mortalité encore élevées. Les maladies non transmissibles prennent une importance relative en raison des changements du style de vie et des habitudes alimentaires. L'offre de services de santé de qualité est limitée avec des problèmes d'équité dans sa répartition géographique.

Les populations d'Agblodomé et de Doméfémé, à majorité rurales, font partie, malheureusement, de celles dont les conditions de vie sont précaires, en raison, entre autres, de l'absence d'une structure sanitaire de proximité de qualité.

Les femmes sont la catégorie sociale qui souffre le plus de l'absence de structure sanitaire à Agblodomé. En effet, celles en âge de reproduction représentent plus de 30% de la population totale, soit environ 200 femmes. On recense, des fois, jusqu'à 15 grossesses par an dans les deux localités.

Par ailleurs, la population est de plus en plus vieillissante, nécessitant la prise en charge et le suivi sanitaires des personnes âgées sur place.

Dans ces conditions, la construction d'une case de santé de proximité répond à un vrai besoin : elle permettra de réduire fortement le nombre de grossesses non assistées, le taux de mortalité maternelle et infantile, ainsi que la morbidité et la mortalité des personnes âgées. C'est pourquoi le village a identifié la construction d'une case de santé comme l'une des priorités, dans son Cadre Stratégique Communautaire de Réduction de la Pauvreté (CSCR), élaboré et adopté en 2013, avec l'appui et l'accompagnement du Groupe de Recherche-action pour l'Education au Développement (GRED), une ONG partenaire du CVD d'Agblodomé.

En effet, dans les villages d'Agblodomé et Doméfémé, il n'existe pas de centre de santé et ceci pose un très grand problème dans le processus de développement des deux villages. Pour résoudre ses problèmes de santé qui se posent, la population fréquente l'Unité de Soins Périphérique (USP) de Kebo Toe et, quelques fois, la case de santé de Kebo Dalavé qui se trouvent respectivement à environ un (1) et deux(2) km, à vol d'oiseau, d'Agblodomé, et deux (2) et trois (3) km de Doméfémé. Les patients doivent s'y rendre à pied. Malgré cette courte distance, qui sépare les deux villages de l'USP de fréquentation, l'accès y est très difficile à cause des contraintes naturelles (sites très accidentés, compte tenu de la forte pente et de la présence de nombreux rochers dont la taille peut parfois dépasser 250 m<sup>3</sup>), du mauvais état des pistes et du manque de moyens de déplacement. Les femmes en travail sont des fois transportées au dos pour accéder au centre. Certaines femmes accouchent à domicile ou en cours de route avant d'arriver au centre, entraînant des complications pour l'accouchée et pour le nouveau-né.

La construction d'une case de santé à Agblodomé contribuera donc à faciliter l'accès des populations aux soins sanitaires.

### III - OBJECTIFS

L'objectif global du projet consiste à contribuer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations d'Agblodomé, de Doméfémé et des villages environnants.

Objectifs spécifiques :

- Assurer une bonne couverture médicale aux populations ;
- Augmenter le pourcentage de couverture vaccinale chez les enfants ;
- Faciliter l'accès des femmes enceintes et des enfants aux soins ;
- Améliorer les conditions de vie au village ;
- Rendre le village plus attractif ;
- Rendre disponible les médicaments essentiels
- Traiter les maladies et lésions courantes.

### IV - RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus :

- La case de santé est opérationnelle ;
- Un comité de gestion est installé et opérationnel ;
- Les accouchements à domicile sont évités ;
- Le taux de morbidité et de mortalité des personnes âgées est réduit ;
- Une diminution considérable des décès des mères et de leurs enfants ;
- Les risques de contamination des nouveaux nés sont limités ;
- L'état nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes ainsi que de leurs enfants est amélioré.

### V - ACTIVITES

Les principales activités du projet sont :

- Construction du bâtiment devant abriter la case de santé ;
- Equipement de la case de santé ;
- Constitution et renforcement des capacités du comité de gestion (COGES) ;
- Identification et recrutement d'une matrone ;
- Constitution d'une pharmacie ;
- Sensibilisation à l'hygiène et à la prévention des maladies courantes ;
- Suivi du projet.

### VI - CHRONOGRAMME

	ACTIVITES	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 5	Trim 6
1	Construction du bâtiment	X	X	X	X		
2	Constitution et renforcement des capacités du comité de gestion de la case de santé			X	X		
3	Identification et recrutement d'une matrone		X	X	X	X	
4	Equipements de la case de santé				X	X	
5	Constitution de la pharmacie					X	X
6	Sensibilisation à l'hygiène et à la prévention des maladies courantes				X	X	X
7	Suivi du projet	X	X	X	X	X	X



## VIII - COUT DE L'OUVRAGE

Le coût total de construction du bâtiment est estimé à dix millions cent soixante-quinze mille quatre-vingt-trois (10,175,083) FCFA, soit environ quinze mille cinq cent douze (15,512) Euros.

Le devis détaillé est présenté ci-dessous.

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES A REALISER	U	QUANTITE	P.U.	MONTANT
	<b>F- KIOSQUE D'ECOUTE ET D'INFORMATION (LF)</b>				
	<b>POSTE A1 TERRASSEMENT</b>				
A1-1	Préparation du terrain	m <sup>2</sup>	PM	300	
A1-2	Fouille en rigole et en puits	m <sup>3</sup>	43,224	1 500	64 836
A1-3	Remblai provenant des fouilles	m <sup>3</sup>	PM	1 000	
A1-4	Remblai d'apport en sable de carrière compacté	m <sup>3</sup>	PM	7 500	
	<b>Sous-Total A1</b>				<b>64 836</b>
	<b>POSTE A2 BETON - BÉTON ARME</b>				
A-2-1	Béton de propreté dans fond de fouille dosé à 150Kg/m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup>	2,637	45 000	118 665
A-2-2	Béton armé dosé à 350Kg/m <sup>3</sup> pour semelle isolées de 0,6x0,6m <sup>2</sup>	m <sup>3</sup>	2,560	90 000	230 400
A-2-3	Béton armé dosé à 350Kg/m <sup>3</sup> pour poteaux	m <sup>3</sup>	1,120	85 000	95 200
A-2-4	Béton armé dosé à 350Kg/m <sup>3</sup> pour longrines	m <sup>3</sup>	3,063	85 000	260 372
A-2-5	Béton armé dosé à 350Kg/m <sup>3</sup> pour chainages	m <sup>3</sup>	2,582	85 000	219 504
A-2-6	Béton légèrement armé pour dallage du sol d'épaisseur 7 cm	m <sup>3</sup>	8,994	50 000	

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES A REALISER	U	QUANTITE	P.U.	MONTANT
	dosé à 250Kg/m3				449 681
A-2-7	Béton légèrement armé pour dallage du sol d'épaisseur 10 cm pour la paillasse	m <sup>2</sup>	0,378	80 000	30 240
	<b>Sous-Total A2</b>				<b>1 404 062</b>
	<b>POSTE A3 MACONNERIE</b>				
A3-1	Murs de fondation en agglos pleins de 15	m <sup>2</sup>	92,662	4 500	416 978
A3-2	Murs d'élévation en agglos creux de 12	m <sup>2</sup>	261,976	3 000	785 927
A3-3	Maçonneries pour marches	ml	9,20	3 000	27 600
	<b>Sous-Total/A3</b>				<b>1 230 506</b>
	<b>POSTE A4 REVETEMENT</b>				
A4-1	Enduits verticaux en mortier de ciment sur murs intérieur/extérieur	m <sup>2</sup>	523,952	1 500	785 927
A4-2	Carreaux grès cérame au sol avec plinthe rentrant de 0,10m	m <sup>2</sup>	89,93625	4 500	404 713
A4-3	Carreaux de faïence au mur des toilettes hauteur 2,10m	m <sup>2</sup>	138,075	3 500	483 263
A4-4	Carreaux sur la paillasse	m <sup>2</sup>	4,536	3 500	15 876
	<b>Sous-Total A4</b>				<b>1 689 779</b>
	<b>POSTE A-5 MENUISERIE</b>				
A5-1	Fenêtre en châssis naco de 1,6 x 1,2 m <sup>2</sup> y compris cadre avec barreaux de diamètre 16 mm dans tuyaux PVC et la quincaillerie	m <sup>2</sup>	17,28	30 000	518 400
A5-2	Fenêtre en châssis naco de 0,6x 0,6 m <sup>2</sup> y compris cadre avec barreaux de diamètre 16 mm dans tuyaux PVC et la quincaillerie	m <sup>2</sup>	2,52	20 000	50 400
A5-3	Porte en bois dur de 0,90 x 2,20 m <sup>2</sup> y compris cadre et quincaillerie, fermeture serrure	m <sup>2</sup>	17,82	45 000	801 900
A5-4	Porte en bois dur de 1,50 x 2,20 m <sup>2</sup> y compris cadre et quincaillerie, fermeture serrure	m <sup>2</sup>	3,3	55 000	181 500
A5-5	Porte en bois dur de 0,70 x 2,20 m <sup>2</sup> y compris cadre et quincaillerie, fermeture serrure	m <sup>2</sup>	7,7	35 000	269 500
A5-6	Porte en bois dur coulissante de 0,70 x 2,00 m <sup>2</sup> y compris cadre et quincaillerie, fermeture serrure et toute sujétions	m <sup>2</sup>	4,2	15 000	63 000
A5-7	Portillon en bois dur coulissante de 0,70 x 1,00 m <sup>2</sup> y compris cadre et quincaillerie, fermeture serrure et toute sujétions	m <sup>2</sup>	7	12 000	84 000
	<b>Sous-Total L1F500</b>				<b>1 968 700</b>
A5-8	<b>POSTE L1F600 CHARPENTE - COUVERTURE</b>				
A5-9	Fermes en chevrons de bois durs de 5 x 20 traité	ml	43,614	5 000	218 070
A5-10	Pannes en chevrons de bois durs de 5 x 10 traité	ml	110,224	700	77 157
A5-11	Couverture en tuile fibro ciment y compris toutes sujétions de poses	m <sup>2</sup>	146,136	2 500	365 340
A5-12	Planche de rive e= 1,4cm	ml	34,764	3 000	104 292
A5-13	Faux plafond en contre-plaqué de 4mm	m <sup>2</sup>	89,93625	2 500	224 841
	<b>Sous-Total A5</b>				<b>989 700</b>
	<b>POSTE A6 PLOMBERIE - SANITAIRE</b>				
A6-1	Fourniture et pose du système d'alimentation y compris toutes sujétions	FFT	1	100 000	100 000
A6-2	Fourniture du système d'évacuation y compris toutes sujétions	FFT	0,8	70 000	56 000
A6-3	Fourniture et pose de WC a l'anglaise y compris toutes sujétions	U	3	45 000	135 000
A6-4	Fourniture et pose de lavabo complet y compris toutes sujétions	U	3	22 000	66 000
A6-5	Construction d'une fosse septique et de 1 puisard	FFT	1	100 000	

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES A REALISER	U	QUANTITE	P.U.	MONTANT
					100 000
A6-6	Fourniture et pose de glace murale	U	2	15 000	30 000
	<b>Sous-Total A6</b>				<b>487 000</b>
	<b>POSTEA7 ELECTRICITE</b>				
A7-1	Installation du système d'alimentation électrique tuyauterie et filerie y compris prises, boitiers de dérivations, et interrupteurs y compris toutes sujuctions	FFT	1	300 000	300 000
A7-2	Fourniture et pose de réglette et d'ampoule de 0,60	U	10	3 000	30 000
A7-3	Fourniture et pose de réglette et d'ampoule de 1,20	U	11	5 500	60 500
	<b>Sous-Total A7</b>				<b>390 500</b>
	<b>POSTE A8 PEINTURE</b>				
A8-1	Peinture vinylique sur mur	FFT	1	300 000	300 000
A8-2	Peinture vinylique sur plafond	FFT	1	250 000	250 000
	<b>Sous-Total A8</b>				<b>550 000</b>
	<b>TOTAL</b>				<b>8 775 083 CFA</b>

## IX - EQUIPEMENTS DE LA CASE DE SANTE (PM)

Il s'agit des :

- Equipements généraux ;
- Equipements de bureaux ;
- Equipements médicaux ;
- Mobilier médical.

### EQUIPEMENTS GENERAUX

DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
Balai, raclette, serpillère, gants de ménage, etc.	Balai brosse avec manche plastique
Bidon à eau	Capacité : 20l ; bouchon de fermeture à vis
Lampe tempête	Verre long
Matelas recouverts de skaï	Densité : 20 kg/m <sup>3</sup>
Pendule murale	Mouvement à quartz, silencieux ; verre de protection minéral
Sceaux	Sceau en matière inoxydable ; zinc ; 15 litres

### EQUIPEMENTS DE BUREAUX

DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
Caisse monnaie	Petite caisse de bureau avec compartiment amovible pour les pièces, fermeture à clefs, dimensions 25 x 15 x 10 cm environ
Calculatrice de bureau	Fonctions arithmétiques élémentaires et pourcentage - Affichage 12 digits - Imprimante
Chaise de bureau	Assise et dossier galbés en bois dense verni, épaisseur 3-4 mm. Piétement en bois verni.
Etagère de stockage	Rayonnage métallique modulaire en acier galvanisé sans fond, simple face Dimensions : L 100cm, H 200 cm, P 50 cm Montants en tubes d'acier carré renforcé Cinq tablettes en tube d'acier carré Charge par tablette : minimum 200 kg
Paravent pour examen	Paravent 2 panneaux Cadre tubulaire chromé, monté sur roulettes



	Panneaux en toile plastifiée anti-feu lavable Dimensions : 100 x 42 x 167 cm
Table bureau deux tiroirs.	Table en bois dense avec panneau de fond Plateau 25 mm et piétement en bois massif Caisson avec serrure comportant 2 tiroirs Hauteur environ 75 cm Dimensions approximatives 60 X 120 cm

### EQUIPEMENTS MEDICAUX

DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
Bassin de lit	Modèle en plastique, taille standard
Boîte à pansement	1boîte inox 170 x 70 x 30 - 1 ciseau droit mousse 14 cm - 1 ciseau Lister - 1 sonde cannelée - 1 pince dissection a/g - 1 pince dissection s/g - 1pince Péan - 1bistouri droit
Boîte à petite chirurgie	1 Boîte inox - 1 ciseaux chirurgicaux pointus 14,5 cm - 1 ciseaux chirurgicaux ronds 14,5 cm - 2 pinces de Kocher 18,5 cm - 1 pince à disséquer 14,5 cm avec griffes - 1 pince à disséquer 14,5 cm sans griffes - 1 pince de l'eau - 1 sonde cannelée - 1 pince porte aiguille - Mayo Hégar - 1 manche de bistouri n°3 avec 100 lames.
Boîte d'accouchement	1 boîte inox - 2 pinces Kocher 18 cm - 1 spéculum 30 cm - 1 paire de ciseaux à épisiotomie - 1 paire ciseaux droits 18 cm à bouts ronds - 2 pinces de Péan - 1 porte aiguille de Mayo Hégar - 5 aiguilles
Boîtes à images (IEC)	Boite à image : modèle recommandé par l'OMS
Brancard	Brancard fixe avec têtère ; matelas mousse amovible ; lavable, résistant, épaisseur 7c m environ ; dimensions hors tout environ : L 210 x l 60 x h 85
Chariot porte instruments	Guéridon en acier inoxydable 18/10 avec 2 plateaux à rebords - Dimensions des plateaux : 60 x 80 cm - Hauteur du plateau supérieur : 75 cm - Assemblage par soudure - Roues sur roulements à bille étanche - Galerie sur les côtés
Diagramme poids-taille	Plastifié, très résistant Dimension : environ 1,4 cm x 1m
Escabeau	2 marches Armatures tubes d'aciers chromés ou aluminium, pieds patins plastiques, marches en tôle d'aluminium antidérapantes, dimensions environ 40 x 40 x 40 cm
Glacière	Capacité : 20 litres
Lampe d'examen	Eclairage mono foyer - Basse tension d'une puissance de 20-50 watts - Sur pied roulant avec filtre anticalorique - Colonne en acier inoxydable réglable en hauteur - Réflecteur de 12 cm de diamètre environ Alimentation : 220 – 240 V, 50Hz
Mètre ruban	Mètre souple en coton enduit ; Longueur : 1,5m
Pèse bébé + toise	Type clinique à curseur avec plateau de pesage Châssis robuste, entièrement en acier, laqué au four Portée 15 kg par 5 gr 4 curseurs : kg, hg, gr et tare Toise pédiatrique ruban
Pèse personne avec toise	Modèle avec grand cadran gradué circulaire Construction solide avec corps entièrement en acier Revêtement antidérapant Portée 150 kg par 100 g Toise ruban à fixer : 2m, graduation en mm
Aspirateur à pédale	Aspirateur mécanique, flacon de 400ml pouvant être stérilisé dans un stérilisateur à vapeur - dépression maximale 600 mbars
Plateau rectangulaire	Ensemble de plateaux en acier inox 18/10 de 200x120 x20 mm (2), 280x180x30 mm (2), 370x270x40 mm (1)
Plateau réniforme	Ensemble de plateaux réniformes en acier inox 18/10 de 260 ml (3), 450 ml (2)
Porte vaccin PEV	Capacité : 15 litres
Potence porte sérum	Tube en acier inox monté sur base lourde à 5 branches équipées de roulettes Tige porte-flacons réglable en hauteur et équipée de deux crochets type sécurité
Réfrigérateur	Type à compression - Capacité : 300 litres avec deux portes - Alimentation 220 V 50 Hz - gaz réfrigérant utilisé R134A – autonomie

	<p>en cas de coupure d'énergie : 28h à 43°</p> <p>Ou</p> <p>Réfrigérateur mixte (électricité/ pétrole) Capacité : 170 litres - Dimensions extérieures 145 x 59 x 62 – Type de brûleur : Kosmos 10 - consommation d'énergie : 1,2 l / 24 h à 32 ° C ; 1,4 l / 24 h à 43 ° C – Battant verrouillable avec clés – Thermomètre extérieur de contrôle de température- 9 livré avec manuel détaillé d'utilisation en français, 5 mèches kosmos n° 10, 3 verres de lampes, 1 porte-verre de lampe, 1 écouvillon et 1 entonnoir. Alimentation : 220 – 240 V, 50Hz</p>
Respirateur manuel nouveau-né	<p>Équipement entièrement stérilisable comprenant : 1 soufflet de volume maximal 1250 ml permettant une pression maximale de 70 cm d'eau 1 valve permettant l'inspiration spontanée directe 1 masque transparent nouveau-né en silicone ou caoutchouc antistatique 1 tube caoutchouc antistatique armé, longueur 90 cm avec connecteurs mâle et femelle</p>
Spéculum vaginal	<p>Ensemble de trois spéculums vaginaux de type Collins en acier inoxydable 18/10 Assemblage non démontable Dimensions : 16, 30, 38 mm</p>
Tensiomètre adulte	<p>Brassard adhésif velcro, avec poire Manomètre à lame, gradué de 0 à 35 cm de mercure, à aiguille libre Bouton de remise à zéro Fourni avec une poire de recharge.</p>
Stéthoscope obstétrical	<p>Modèle de Pinard en aluminium Longueur : 15 cm environ</p>
Stéthoscope double face	<p>Récepteur simple pavillon avec membrane adulte Sensibilité minimale de 3,8 dB dans la bande de 50 à 500 Hz Tube en "Y" de fort diamètre Lyre avec ressort traité pour une élasticité constante Embouts auriculaires interchangeables</p>
Tabouret à hauteur réglable	<p>Hauteur réglable de 40 à 60 cm Piètement métallique revêtement époxy Assise fixe en bois massif. Sans dossier</p>
Tambour à compresses (moyen)	<p>Tambour pour stérilisation en inox avec écloses et couvercle à poignée - Dimensions 185 x 160</p>
Thermomètre de réfrigérateur	<p>Thermomètre avec crochet</p>
Thermomètre médical	<p>Modèle rectal avec porte thermomètre en polyéthylène transparent</p>
Urinal masculin	<p>Urinal plastique sans couvercle</p>
Doppler foetal	<p>Standard</p>
Poupinel	<p>Standard</p>

### MOBILIER MEDICAL

DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES
Berceau	<p>Peinture époxy Dimensions environ 80 x 60 cm Armatures tubes d'aciers soudés Tête, pied de lit et sommier séparables Matelas mousse</p>
Lit d'hospitalisation adulte standard avec relève buste	<p>Lit avec relève buste par crémaillère sans roues Peinture époxy Dimensions 190 x 90 cm Armatures tubes d'aciers soudés Tête, pied de lit et sommier séparables Sommier à ressorts d'acier candies ou peints à environ 60 cm du sol Matelas mousse, résistance environ 20 kg / m<sup>3</sup>, Housse en plastique lavable</p>
Table de chevet	<p>Ossature métallique en tubes d'acier soudés Peinture époxy cuite au four Supportant les panneaux latéraux et supérieurs métalliques 1 plateau supérieur 2 étagères métalliques en époxy, soudées à l'ossature Dimensions environ : 40 x 40 x H 75 cm.</p>
Table d'accouchement	<p>Bâti tubulaire acier inoxydable ou recouvert de peinture époxy Piètement avec embouts de protection en caoutchouc Matelas d'épaisseur 6 cm minimum, largeur 70 cm, 3 éléments. Dossier relevable par commande manuelle. Siège avec ouverture et rails porte-cuvette coulissants Plateau de jambes escamotable ou</p>

	amovible. Hauteur fixe. Dimensions : environ 190 x 70 x H 85 cm. Accessoires : 1 paire de porte jambes acier inox et sangles cuir, 1 paire de poignées avec manche caoutchouc
Table d'examen	Bâti tubulaire en acier inoxydable ou recouvert de peinture époxy Piètement fixe avec embouts de protection en caoutchouc Matelas d'épaisseur 6 cm minimum, largeur 70 cm Hauteur fixe (85 cm environ) Dimensions environ 190 x70Xh 85 cm.

## X - FINANCEMENT

Les communautés, les amicales de ressortissants et la diaspora mobiliseront les ressources nécessaires pour :

- L'aménagement du site (fouilles et remblais)
- Le ramassage de sable et la corvée d'eau
- La mise en place et le renforcement des capacités du comité de gestion de santé (COGES)
- L'identification, la formation et la prise en charge de la matrone
- Le financement du coût de fonctionnement de la case de santé

Les Associations SOLA, CICCA, MILENOVISSI, etc., financeront la construction et l'équipement de la case de santé.

## XI - STRATEGIE DE MISE EN OEUVRE ET DE DURABILITE

Pour la mise en œuvre du projet, les Comités Villageois de Développement (CVD), entant que maître d'ouvrage, vont associer étroitement le Directeur Préfectoral de la Santé (DPS), et l'infirmier de l'USP de Toe, qui sont déjà au courant du projet et du processus de mobilisation des moyens pour son exécution. Les CVD mobiliseront également les populations des deux villages, pour les travaux qui n'exigent pas une main d'œuvre qualifiée.

La vente de tickets de consultation et de carnets de santé, les frais d'hospitalisation et d'accouchements, ainsi que les bénéfices tirés de la vente des médicaments, contribueront à assurer l'autonomisation de la case de santé.

Une partie des ressources financières, mobilisées dans le cadre de *DUNENYO* (fête de retrouvailles et de mobilisation des moyens pour le développement communautaire, célébrée depuis 1979) et de l'exploitation du moulin communautaire, pourra également servir à renforcer les moyens nécessaires à la maintenance des installations et des équipements.

## ANNEXE 1 : PAQUET MINIMUM D'ACTIVITES DE SERVICES DE SANTE AU NIVEAU DE LA CASE DE SANTE

<b>ACTIVITES PREVENTIVES</b>
Consultations prénatales
Consultations postnatales
Chimioprophylaxie à la sulfadoxine pyrimethamine et Fer aux femmes enceintes
Supplémentation en VIT A et fer aux accouchées et aux enfants de plus 6 mois
Vaccination des enfants et femmes enceintes
Sensibilisation des groupes cibles sur les pratiques néfastes
Prévenir les IST/SIDA
Suivi de la croissance des enfants
Dépistage systématique de la malnutrition
Hygiène individuelle et collective
Préparation et démonstration d'alimentation équilibrée
Dépistage volontaire du SIDA
Destruction des ordures résultant des activités
Assainissement du milieu
Planification familiale
Distribution des moustiquaires imprégnées
Visites à domicile (VAD)
Consultation nourrissons
Surveillance Intégrée des Maladies et la Riposte
<b>ACTIVITES CURATIVES</b>
Surveillance des traitements prescrits
Référer les cas graves ou à risque
Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant (PCIME)
Réhydratation par voie orale
Prise en charge des cas de malnutrition
Soins obstétricaux et accouchements
Soins aux nouveau-nés
Prise en charge des maladies associées à la grossesse
Test rapide VIH, Palu
Prise en charge des cas de paludisme simple
Prise en charge des urgences obstétricales de base
Prise en charge des petites chirurgies
Prise en charge d'autres maladies
<b>ACTIVITES PROMOTIONNELLES</b>
Promouvoir la planification familiale
Promouvoir l'utilisation correcte de la brosse à dent
Promouvoir l'utilisation de la thérapie par réhydratation orale
Promouvoir l'utilisation des moustiquaires imprégnées
Promouvoir les comportements à moindre risque pour lutter contre les IST/SIDA
Promouvoir l'acceptation des PVVIH
Promouvoir l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois
Promouvoir les bonnes pratiques du sevrage
Promouvoir la consommation du sel iodé
Promouvoir les consultations pré et post natales
Vulgariser les méthodes de planification familiale
Promouvoir la vaccination des groupes cibles
Promouvoir l'accouchement assisté par un personnel qualifié
<b>ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET DE GESTION</b>
Réunions mensuelles des comités de gestion
A G trimestrielles des comités de santé
Formation/Supervision des relais
Supervision et coordination des activités
Elaboration et réception des correspondances

Suivi du travail de l'équipe
Monitoring des indicateurs
Evaluation des activités
Gestion des données
Gestion des ressources (humaines, matérielles, médicaments et finances)
Planification des activités
Enregistrement de tous les cas traités
Etablissement des rapports en relation avec les activités (hebdo, mensuels et trimestriels)
Transmission des rapports d'activités